

Activités d'intégration professionnelle internationales, enseignement clinique

PAB3008-SSAN

Domaine : **Sciences de la santé publique** Grade académique : **Bachelier : Infirmier responsable de soins généraux - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 27		VOLUME HORAIRE 670 h	
PRÉREQUIS PAB2012-SSAN PAB2014-SSAN		CO-REQUIS PAB3008-SSAN PAB3007-OSAN_SR	
IMPLANTATION Département paramédical de Sainte-Elisabeth	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thérèse PAQUET	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Joëlle COLLIN Bénédicte DUCHENE Sylvie FRANCOIS Uyen Dan NGUYEN Anne-Catherine WILLEMET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
PA-Bachelier infirmier responsable de soins généraux	3	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Située en poursuite d'études (Bloc 3B), cette UE intègre l'ensemble des apprentissages cliniques et professionnels des blocs 1, 2 et 3 BIRSG. Elle permet à l'étudiant de mobiliser de manière progressive et autonome les dix compétences du référentiel face à des situations de soins complexes et variées dans un environnement de soins international. À travers un parcours de stages cliniques à l'étranger (ou en Belgique avec ouverture internationale), les activités théorico-pratiques associées (laboratoires, simulations, ECOS) et les travaux d'écriture analytiques, elle consolide l'expertise clinique, l'ergonomie, la communication interculturelle et le développement d'une pratique réflexive, préparant l'étudiant à l'exercice autonome et sécurisé de la profession d'Infirmier Responsable de Soins Généraux.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

L'étudiant mobilise de façon transversale et approfondie les dix compétences du référentiel de compétences BIRSG, en particulier dans le cadre de situations cliniques de plus en plus complexes :

- **C1. Poser un jugement clinique infirmier en partenariat avec la personne soignée sur base d'un cadre de référence** : Collecter les données de façon ordonnée et complète ; identifier les situations de santé (diagnostics infirmiers DI et problèmes traités en collaboration PTC) réels, potentiels ou de promotion de la santé ; formuler des objectifs/résultats attendus ; prescrire les interventions en cohérence avec les cadres théoriques ; évaluer la démarche et réguler le diagnostic et la thérapeutique.
- **C2. Mettre en œuvre le projet de soins** : Programmer et organiser les activités de soins ; réaliser les interventions en respectant l'hygiène, la sécurité, l'asepsie, l'intimité, le rythme, le confort de la personne, les principes de manutention et d'ergonomie clinique ; s'adapter aux contextes et soins non programmés.

- **C3. Assurer une communication professionnelle** : Adopter une posture manifestant une intention de soin ; faire preuve de respect, de reconnaissance des émotions, d'assertivité ; appliquer les standards professionnels de communication ; assurer la traçabilité et continuité des soins par écrit et/ou par oral.
- **C4. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources humaines** : Favoriser un climat de collaboration et d'entraide ; collaborer avec l'équipe pluriprofessionnelle ; déléguer les prestations de soins et assumer la responsabilité de l'acte délégué ou coordonné.
- **C5. Prendre en compte les dimensions écologique, déontologique, éthique, légale et réglementaire** : Pratiquer conformément aux lois en vigueur (secret professionnel, droits du patient, etc.) ; agir selon le Code de Déontologie ; guider sa pratique par la réflexion éthique (advocacy) et intégrer les enjeux de développement durable.
- **C6. Construire son identité professionnelle** : Évaluer régulièrement ses apprentissages et compétences par rapport au profil ; argumenter ses choix et besoins de formation ; expliciter l'évolution de son projet professionnel en référence aux fondements de la discipline.
- **C7. Gérer les (ou participer à la gestion des) ressources matérielles et administratives** : Respecter les normes, les procédures et les recommandations de bonnes pratiques ; choisir le matériel adéquat ; évaluer l'organisation administrative, la logistique, la gestion des stocks, la maintenance et le coût des soins.
- **C8. Agir avec les personnes, familles, communautés, en vue de promouvoir la santé** : Développer l'empowerment du patient et de ses proches ; formuler un diagnostic éducatif ; élaborer et appliquer des stratégies d'éducation thérapeutique ou de promotion de la santé collective et de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).
- **C9. Exercer un leadership disciplinaire** : Recommander les bonnes pratiques ; promouvoir une réflexion critique sur la qualité et la sécurité des soins ; identifier les écarts et proposer des améliorations basées sur la littérature.
- **C10. Se développer professionnellement** : Exercer une pratique réflexive systématique en se référant à des cadres théoriques ; utiliser les bases de données et résultats de recherche scientifique (Evidence-Based Nursing) ; accompagner ses pairs en formation.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Mobiliser de manière autonome les compétences du référentiel BIRSG dans les situations de soins complexes des stages d'enseignement clinique SGA1 et SGA2 ;
- Exercer un jugement clinique infirmier rigoureux, fondé sur des données probantes (Evidence-Based Nursing) et en s'appuyant sur les théories en soins infirmiers et les modèles de professionnalisation ;

- Réaliser des interventions de soins infirmiers techniques, relationnelles et éducatives de qualité, en agissant avec sécurité pour soi et la personne et en appliquant de manière stricte les règles d'ergonomie et de manutention ;
- Assurer une communication professionnelle assertive, structurée et adaptée, tant avec la personne soignée et ses proches qu'avec l'équipe pluriprofessionnelle ;
- Développer une pratique réflexive systématique par le biais d'un portfolio évolutif et de travaux d'écriture analytiques (Rapports SGA1 et SGA2), démontrant un sens élevé de la responsabilité et de l'éthique professionnelle ;
- Participer activement et s'évaluer au cours des épreuves cliniques objectives structurées (ECOS) et des simulations cliniques complexes pour optimiser ses compétences cliniques.
- Développer sa capacité d'adaptation à un contexte de soins international ;
- Communiquer et collaborer efficacement dans un environnement interculturel ;
- Découvrir et analyser d'autres organisations et pratiques professionnelles en santé ;
- Renforcer ses compétences linguistiques ;
- Développer son autonomie, sa confiance en soi et sa réflexion professionnelle ;
- Intégrer les acquis de l'expérience internationale dans sa future pratique d'Infirmier Responsable de Soins Généraux.

CONTENU

1. ENSEIGNEMENT CLINIQUE (PARCOURS DE STAGES)

- **Stage SGA:** 5 semaines - Stage d'intégration professionnelle global en Belgique ou à l'étranger.
- **Stage de Soins à Domicile (SAD) :** 5 semaines - Immersion en soins de première ligne et santé communautaire.
- **Stages disciplinaires :** 5 semaines parmi les secteurs spécifiques suivants : Bloc opératoire (BOP), Psychiatrie et santé mentale (PSY), Soins intensifs (U).

Expériences complémentaires : Des activités alternatives validées par l'équipe pédagogique peuvent être valorisées dans le parcours de l'étudiant (mobilité internationale, pèlerinage de Lourdes dans une perspective d'accompagnement, séjours Altéo de vacances adaptées, projet Spirit4Care, etc.).

Le planning des stages peut être adapté en fonction des expériences complémentaires validées.

Toute adaptation fait l'objet d'une annexe signée par l'étudiant.

2. Activités pédagogiques associées obligatoires

Ces activités d'apprentissage se déroulent en présentiel et sont indissociables de l'enseignement clinique (comptabilisées en heures cliniques et obligatoires pour l'accès aux examens) :

- Laboratoires techniques : entraînements pratiques avancés et de manipulations technologiques complexes (Labos Tech).
- Skills Labs : mises en situation pratiques et de séances d'entraînements pour le développement du raisonnement clinique.
- Simulation clinique : simulation clinique avec débriefings réflexifs (non remplaçables par des heures de stage).
- ECOS (formatives et certificatives) : Évaluations Cliniques Objectives Structurées pour s'auto-évaluer et valider les acquis de formation.
- Laboratoires d'Activités d'intégration Professionnelles (AIP) préparatoires aux stages : séances pratiques de préparation spécifique avant le stage (sauf stage au choix).
- Séminaires thématiques et informations : séminaires spécifiques (liés aux stages de SAD et de psychiatrie).
- Accompagnement au Développement Professionnel (ADP) : séances d'accompagnement régulières (séances d'ADP collective et individuelle) avec un enseignant référent (ER) pour la construction réflexive du Portfolio Évolutif.

3. Travaux d'intégration (travaux d'écriture et présentation orale)

L'étudiant réalise quatre productions certificatives basées sur ses expériences de stage et mobilisant les théories en soins infirmiers, les modèles de professionnalisation et l'Evidence-Based Nursing (EBN) :

- **Présentation orale de la démarche clinique (SGA)** : analyse critique d'une situation de soins complexe rencontrée en stage SGA, mettant en évidence le raisonnement clinique et la justification scientifique des interventions .

L'analyse du cas clinique est évaluée exclusivement lors de la présentation orale de la démarche clinique. Les dates sont fixées à l'horaire officiel des évaluations et l'ordre de passage est communiqué préalablement via Moodle.

- **Rapport écrit de stage de Soins à Domicile (SAD)** : analyse clinique contextualisée à la première ligne de soins et à la santé communautaire.
- **Rapport écrit de stage disciplinaire** : analyse scientifique d'une situation clinique vécue dans un stage spécialisé .

- **Portfolio évolutif (PE)** : dossier réflexif structuré retraçant le développement professionnel de l'étudiant. Il intègre notamment l'identité professionnelle, les théories en soins infirmiers, les différents types de savoirs, la confiance en soi, les bilans SWOT et les analyses réflexives des expériences de stage. Cet outil soutient le développement du raisonnement clinique, de la réflexivité, de l'argumentation scientifique et de l'écriture professionnelle. Le portfolio évolutif fait l'objet d'une évaluation certificative selon une grille spécifique mise à disposition des étudiants .

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Source de référence : Référentiel de compétences du Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux (BIRSG), Hénallux (2025) / ARES (2024).

- **Pour ergonomie-manutention** : Valdenaire R. & Yi D. (2018). Manutention des personnes et ergonomies, Vuibert — filières de santé.
- **Cadres conceptuels cliniques** : Tanner (2006) - Judgment/Reasoning clinique, Psuik (1997) - Raisonnement continu et inducto-hypothético-déductif, Dallaire & Dallaire (2008) - Savoir particulier infirmier, et les modèles de professionnalisation (Patricia Benner, Dubar, Potocki Malicet, etc.).

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ASAB3021-AIPIEC — Enseignement clinique et travaux d'écriture	Supports indispensables disponibles sur Moodle : Le Portfolio Évolutif de développement professionnel, l'ensemble des fiches et fiches-bilans d'ADP, l'ensemble des carnets de stage du Bloc 3 BIRSG (poursuite d'études), les consignes de rédaction, le Code de bonne conduite, la grille décisionnelle des AIP et les PPT d'informations.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ASAB3021-AIPIEC — Enseignement clinique et travaux d'écriture	670 h	Français	français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
--------------------------	--

La méthodologie de cette unité d'enseignement est fondée sur la cohérence entre les apports théorico-pratiques en présentiel et l'apprentissage clinique expérientiel sur le terrain (stages) :

- **L'apprentissage expérientiel** : Immersion directe et progressive en milieux cliniques variés sous la supervision des Maîtres de formation pratique et des équipes soignantes .
- **Les entraînements pratiques et techniques** : Exercices de dextérité et de raisonnement clinique au sein des Skills Labs et des laboratoires techniques complexes.
- **La simulation clinique haute fidélité** : Scénarios cliniques complexes mis en œuvre sur mannequins haute-fidélité, suivis de débriefings réflexifs collectifs pour analyser les erreurs et l'organisation sans danger pour le patient.
- **Le dispositif d'accompagnement ADP** : Suivi individualisé et animation de groupes de parole et d'analyse de pratique par un enseignant référent pour guider l'étudiant dans l'auto-évaluation et l'écriture de son portfolio.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

voir méthodologie construction de l'évaluation

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

Modalités d'évaluation de l'UE (27 crédits)

Enseignement clinique (stages SGA, SAD et disciplinaires) 220 points Non remédiable

ECOS certificatif (Évaluation Clinique Objective Structurée) 160 points remédiable

Travaux d'intégration et d'écriture 160 points Non remédiable

Total UE 540 points

Détail des travaux d'intégration et d'écriture (160 points)

Présentation orale de la démarche clinique (SGA) 50 points

Rapport écrit de stage de Soins à Domicile (SAD) 30 points

Rapport écrit de stage disciplinaire 30 points

Portfolio évolutif (PE) 50 points

Total 160 points

Seconde session (Q3)

L'ECOS certificatif (160 points) constitue la seule épreuve remédiable en seconde session.

L'accès à l'ECOS certificatif en première et seconde session reste conditionné au respect de l'ensemble des prérequis définis dans l'UE.

Les résultats obtenus pour l'**enseignement clinique (220 points)** et les **travaux d'intégration et d'écriture (160 points)** sont **non remédiables**. Les notes acquises en première session (Q2) sont dès lors **reportées intégralement en seconde session (Q3)**.

Dispositions particulières relatives à la mobilité internationale

La Haute École garantit la reconnaissance académique des études et stages réalisés avec succès dans le cadre d'une mobilité internationale. Cette garantie est formalisée par une Convention de formation et un Engagement qualité, signés par l'étudiant, l'établissement d'accueil et l'établissement d'origine avant le départ.

Le programme de mobilité doit :

- s'intégrer au programme d'études de l'établissement d'origine ;
- remplacer une activité de formation ou de stage équivalente en termes de crédits ;
- ne générer ni perte de temps, ni perte de crédits, ni surcharge de travail pour l'étudiant.

Tout programme particulier résultant d'une dispense, d'une mobilité ou de toute autre situation spécifique fait l'objet d'une annexe précisant les activités à réaliser ainsi que, le cas échéant, les modalités particulières d'évaluation. Cette annexe est soumise à l'approbation et à la signature de l'étudiant.

MODALITÉS ET CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE VALIDATION

1. Enseignement clinique

Les évaluations de vos stages SGA, SAD et disciplinaires sont d'abord encodées dans une grille d'évaluation certificative de fin de stage au sein des carnets de stage de l'étudiant.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ASAB3021-AIPIEC — Enseignement clinique et travaux d'écriture	Voir méthodologie construction de l'évaluation
MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.	